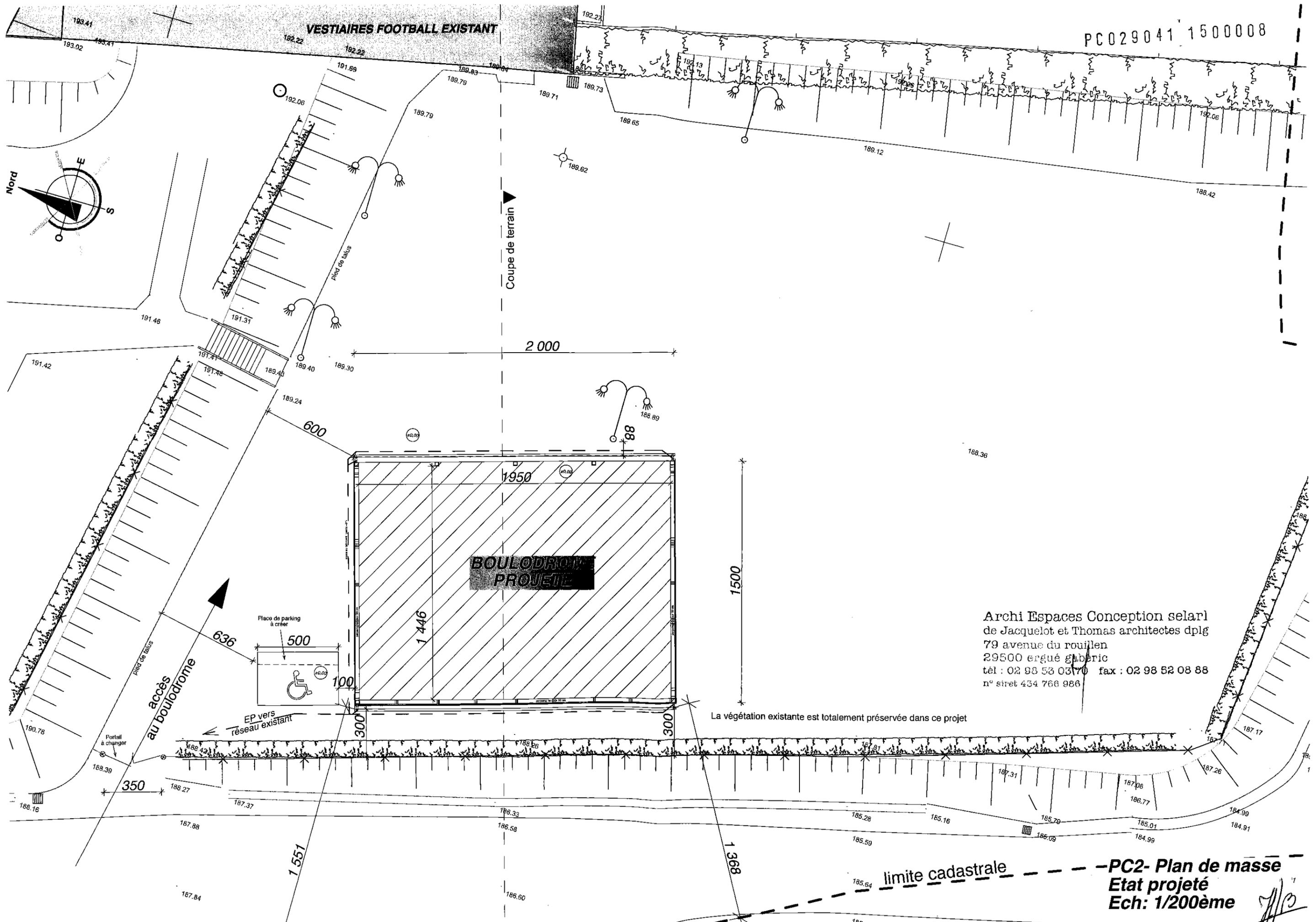
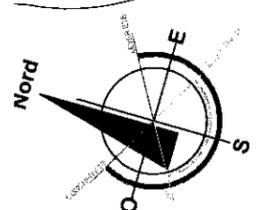


Archi Espaces Conception s.e.a.r.l
de Jacquilot et Thomas architectes dplg
79 avenue du rouillen
29500 ergué gaberic
tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
n° siret 434 766 986

**PC2- Plan de masse
et repères photographiques
Etat projeté
Ech: 1/500ème**

PC029041 1500008

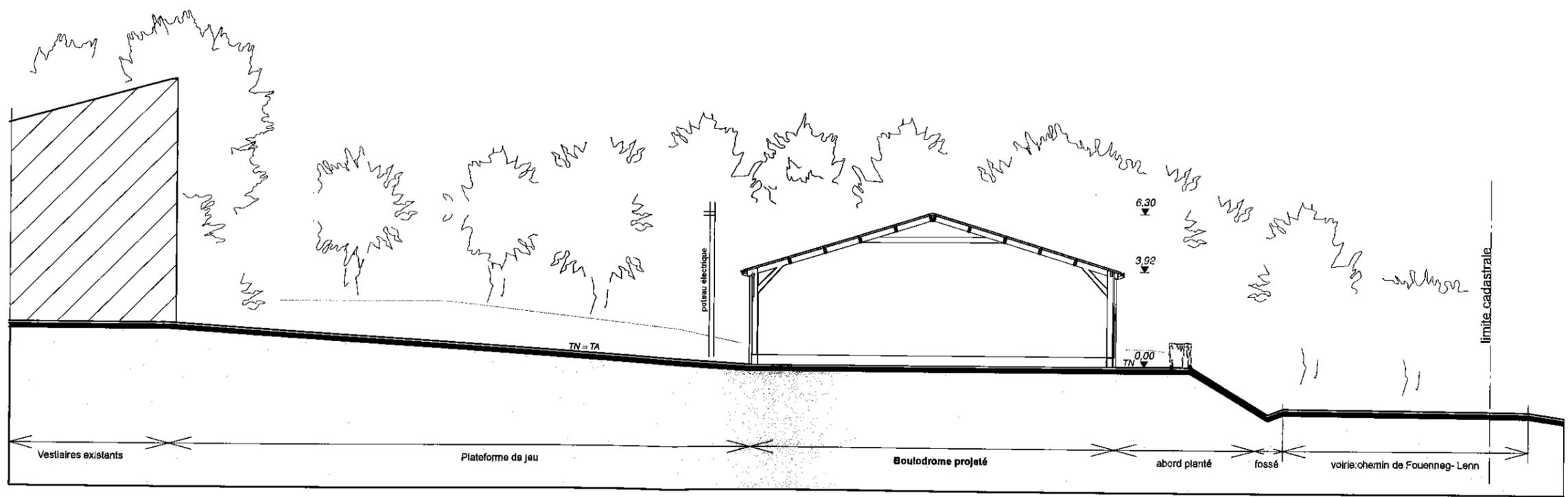
VESTIAIRES FOOTBALL EXISTANT



Archi Espaces Conception selari
de Jacquilot et Thomas architectes dplg
79 avenue du rouillen
29500 ergué guberic
tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
n° siret 434 766 986

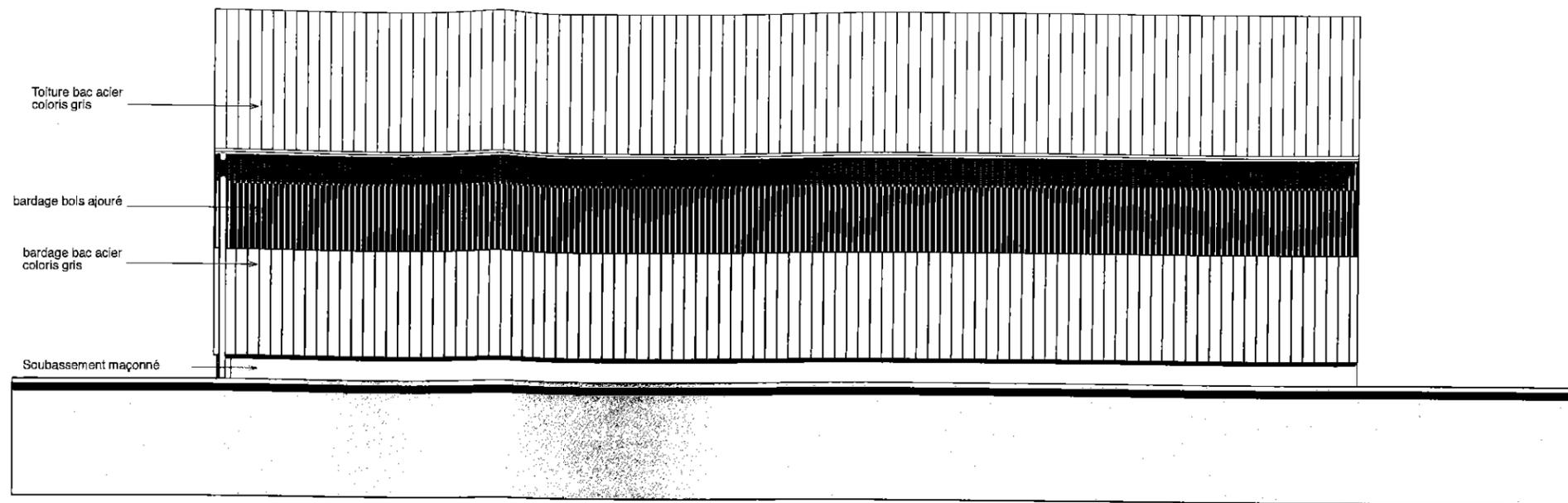
La végétation existante est totalement préservée dans ce projet

---PC2- Plan de masse
Etat projeté
Ech: 1/200ème

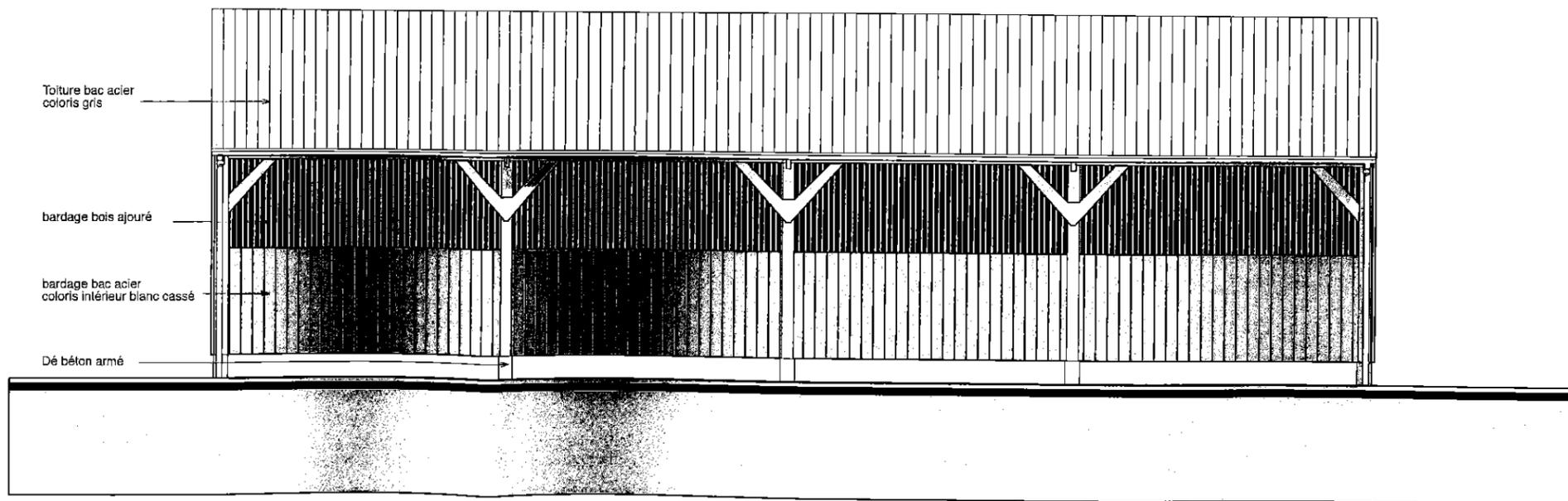


Archi Espaces Conception selarl
de Jacquilot et Thomas architectes dplg
79 avenue du rouillen
29500 ergué gabéric
tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
n° siret 434 766 986

PC3- Coupe de terrain
Etat projeté
Ech: 0,5 cpm



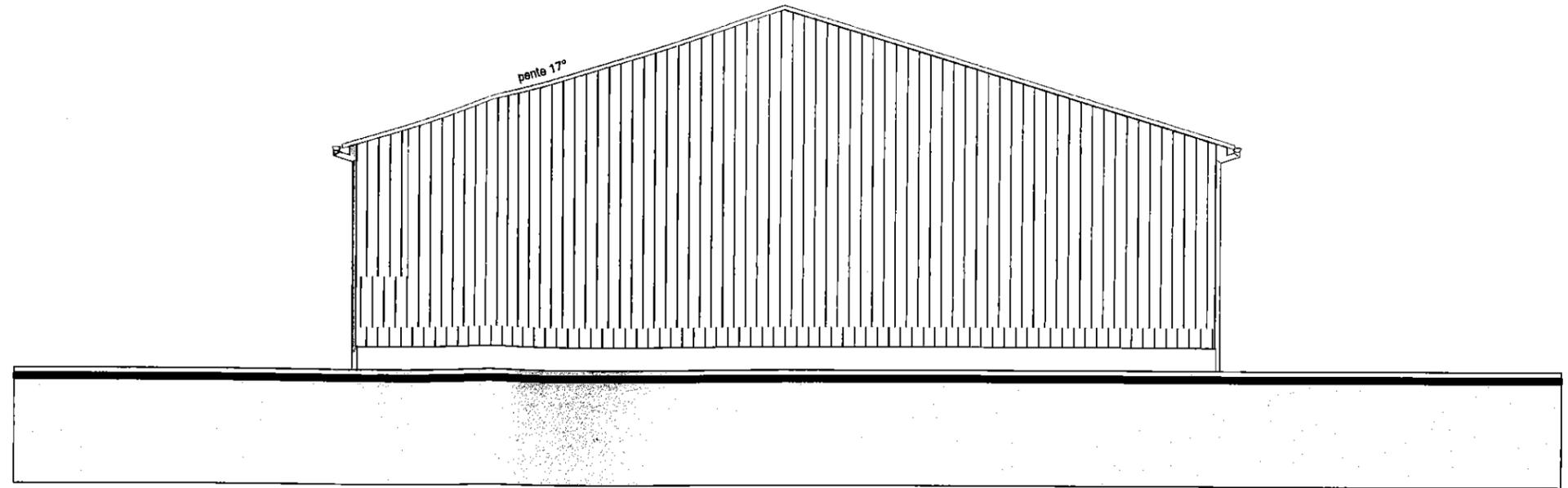
Façade Ouest



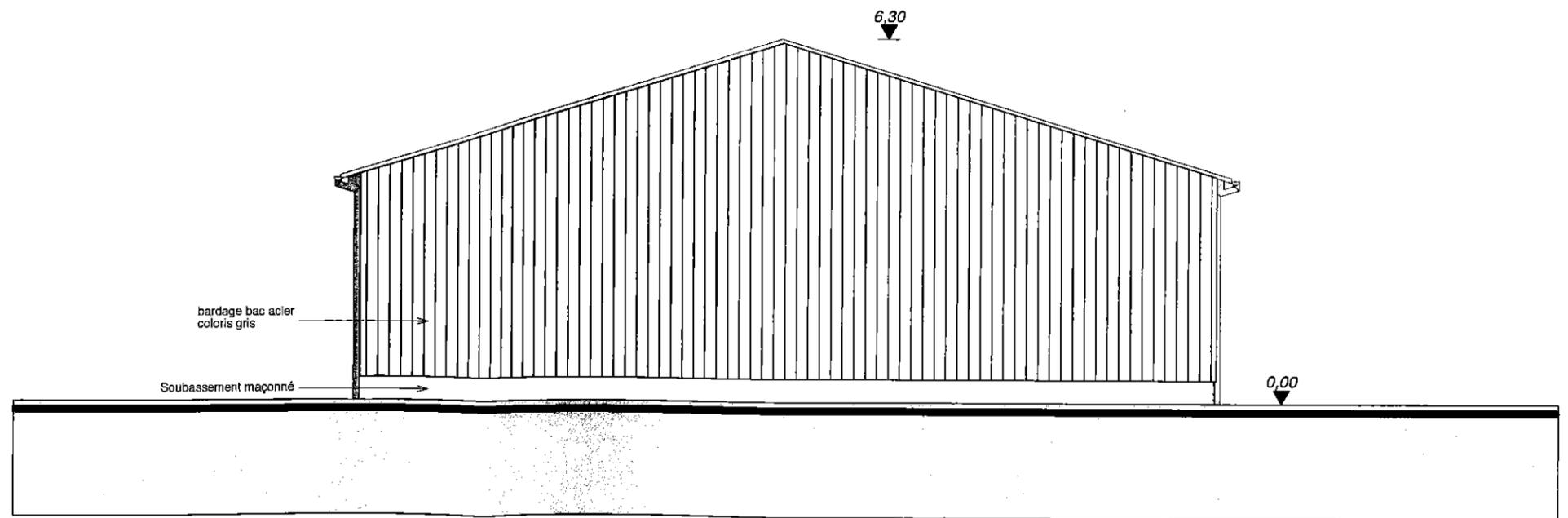
Façade Est

Archi Espaces Conception sarl
 de Jacquilot et Thomas architectes dplg
 79 avenue du rouillen
 29500 ergué gabéric
 tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
 n° siret 434 766 986

PC5- Facades projetées Ouest et Est
Etat projeté
Ech: 0,5 cpm



Façade Nord



Façade Sud

Archi Espaces Conception salari
de Jacquilot et Thomas architectes dplg
79 avenue du rouillen
29500 ergué gabéric
tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
n° siret 434 766 986

PC5- Facades Nord et Sud
Etat projeté
Ech: 0,5 cmpm

NOTICE DE PRÉSENTATION

1- SITUATION DE L'OPÉRATION

Le projet se situe à l'Ouest de la commune de Coray, sur le site du stade du Poullen.
Le terrain destiné à recevoir le projet couvre une superficie totale de 9950 m². La parcelle concernée est numérotée 311 en section G.

Le terrain concerné, propriété municipale, se situe à l'Ouest du terrain de football. La parcelle est bordée à l'Ouest et au Sud du chemin de Foënneg-Lenn et au Nord de la rue du Stade de Poullen.
La parcelle est séparée en deux par un talus planté d'une haie et présente ainsi deux plateaux relativement plats mais d'altitude différente. Le plateau Sud, plus bas, est bordé d'une haie basse à l'Ouest et au Sud et présente, à l'Est, une haie plantée de hauts troènes.
L'environnement proche est largement arboré. Les maisons présentes à l'Est sont masquées par un large bandeau d'arbres. Sur la parcelle en partie haute et sur une petite zone de la partie basse sont présents, à l'Est, des bâtiments qui abritent tribunes, vestiaires, buvette et rangements du terrain de football présent à l'Est.

Quatre poteaux supportent des projecteurs qui éclairent la zone Nord de la partie basse de la parcelle.
Un portail métallique en partie basse permet l'accès à la parcelle. Le terrain est constitué d'un mélange de petits gravillons et de terre gagné par l'herbe en certains endroits.

Le boulodrome sera construit sur le plateau de la partie basse au Sud de la parcelle.

2- COMPOSITION DE L'OPÉRATION et TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Le projet consiste à construire un boulodrome couvert non clos.
Il sera implanté parallèlement au chemin de Foënneg-Lenn, ouvert sur l'Est et protégé des pluies et vents dominants.

Le boulodrome sera en structure bois, fixée sur un soubassement maçonné et de plots en béton armé, d'une hauteur de 40 cm; la couverture sera composée de bacs acier gris. Les pignons seront fermés d'un bardage métallique vertical de couleur gris anthracite RAL 9007 sur l'extérieur et blanc cassé à l'intérieur pour donner une ambiance claire. La façade Ouest sera composée de deux bardages différents : du même bardage gris métallique présent sur les pignons et d'un bardage en bois ajouré en partie haute, laissant pénétrer légèrement la lumière naturelle en façade Ouest. La façade Est sera entièrement ouverte sur l'extérieur. Le sol sera plan, d'un sable spécifique d'une granulométrie adaptée à la pétanque.

Pour mieux s'intégrer à l'environnement existant, la hauteur du faîtage est limitée à 6,30m avec des pentes à environ 17°. La couleur grise des bardages extérieurs et de la toiture contribue à une intégration sans heurt dans l'environnement existant largement arboré. Le boulodrome sera ainsi peu perceptible des environs.

4- ESPACES EXTÉRIEURS

Les talus existants seront conservés. Aucun arbre ne sera supprimé.
Les réseaux créés (Eaux pluviales) seront raccordés aux réseaux existants présents dans ce secteur.
Le niveau fini des terrains de boules sera situé au niveau du sol existant.
Les personnes à mobilité réduite accéderont au boulodrome très facilement, le terrain étant plat et le plateau des terrains de boules étant placés au niveau du terrain naturel non modifié pour la construction.
Une place pour personne à mobilité réduite sera placée aux abords proches du boulodrome.

5- CONCLUSION

L'ensemble de ces éléments contribue à une bonne intégration dans l'environnement et cette installation apportera un confort indéniable pour les boulistes coraiens.

Archi Espaces Conception selarl
de Jacquelot et Thomas architectes dplg
79 avenue du rouillen
29500 ergué gabéric
tél : 02 98 53 03 70 fax : 02 98 52 08 88
n° siret 434 766 986